

Rapport d'activités 2017

Conformément à son objet social, la Fondation Seligmann œuvre « pour le rapprochement entre les citoyens et résidents étrangers de toutes origines, rassemblés sur le sol français et a pour but de combattre les sources du racisme et du communautarisme ».

Les actions de la Fondation

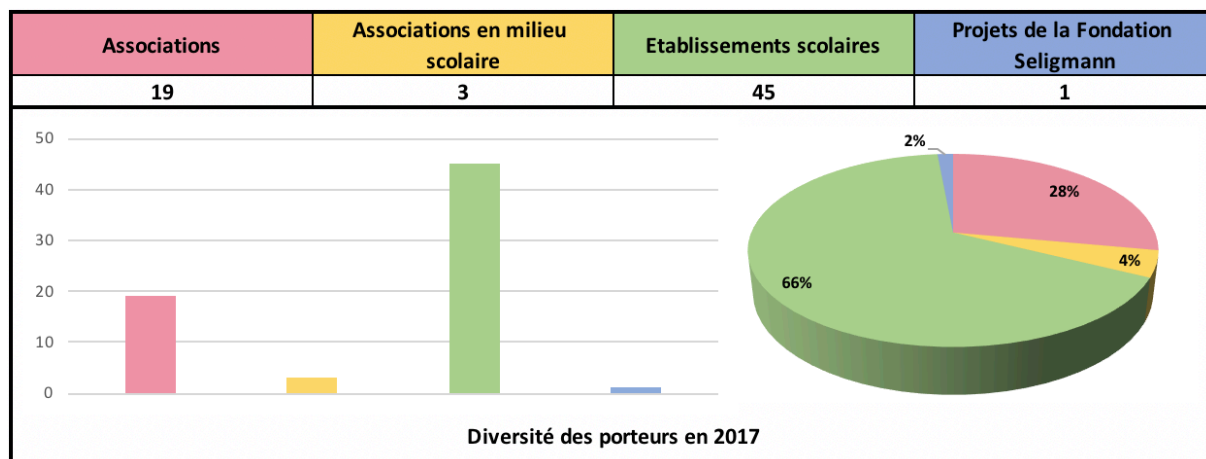
Elles se sont déroulées autour de trois thématiques :

- L'accueil, l'insertion et la lutte contre l'exclusion ;
- La tolérance, la lutte contre le racisme et le communautarisme ;
- L'égalité des chances : culture, arts, sciences, sport.

Les aides à projets

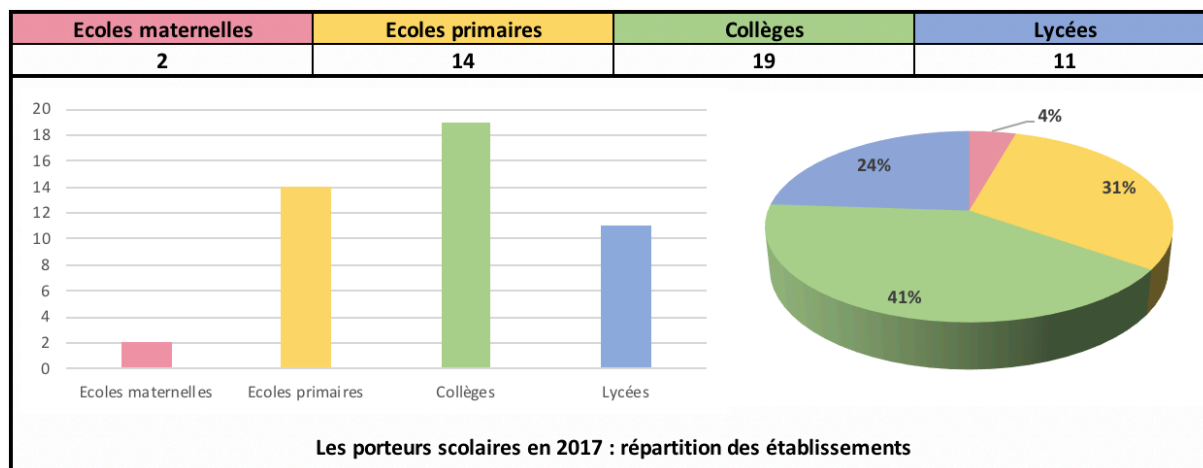
En 2017, **137 projets ont été présentés** à la Fondation Seligmann.

68 projets, portés par **22 associations** et **45 établissements scolaires** ont bénéficié d'une aide de la Fondation. **Une cinquantaine d'établissements scolaires ont indirectement bénéficié de ces projets** (annexe 2 à ce rapport).



24 structures ont été aidées pour la première fois : 8 associations, 3 associations en milieu scolaire, et 13 établissements scolaires (2 écoles maternelles, 6 écoles primaires, 4 collèges, 1 lycée).

72 % des projets aidés ont été réalisés en milieu scolaire, qu'ils aient été portés par des établissements scolaires, des associations ou la Fondation.

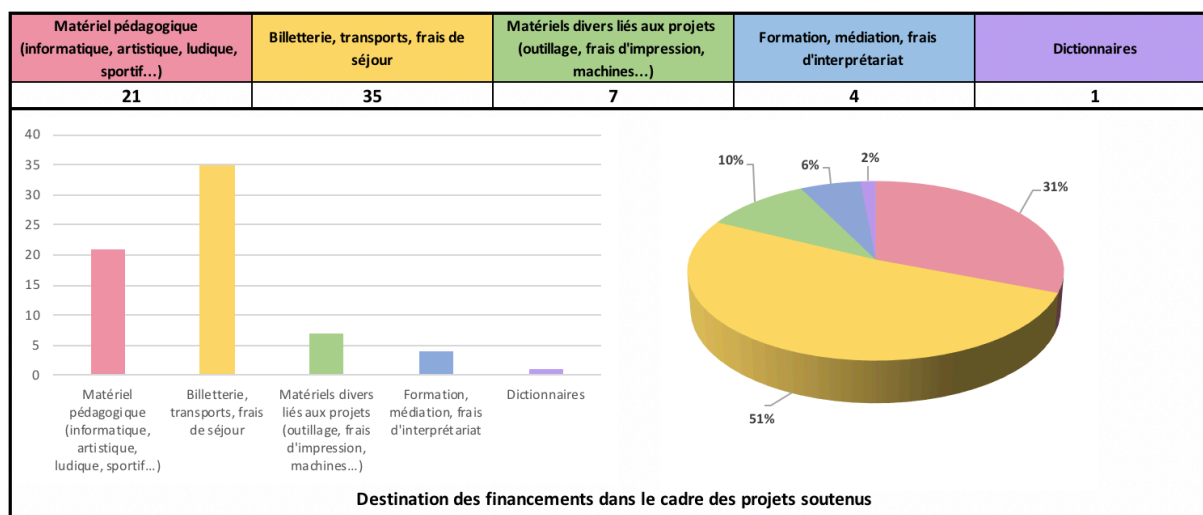


Pour la première fois, 7 projets sont des actions de la Fondation **au bénéfice des mineurs non accompagnés (MNA) en centre d'accueil et d'orientation (CAO)** en lien avec les associations en charge des différents sites. La totalité du budget dédié à ces actions n'a pu être allouée en raison des difficultés de rencontre avec les associations d'accueil, en particulier en Seine-Saint-Denis.

La totalité des projets s'est déroulée pour **24% en Seine-Saint-Denis, 29% en Essonne, et 51% sur Paris**, dont le GISTI qui concerne la France entière. On constate une diminution des projets sur Paris entre 2016 et 2017, pas d'augmentation des projets en Essonne et Seine-Saint-Denis.

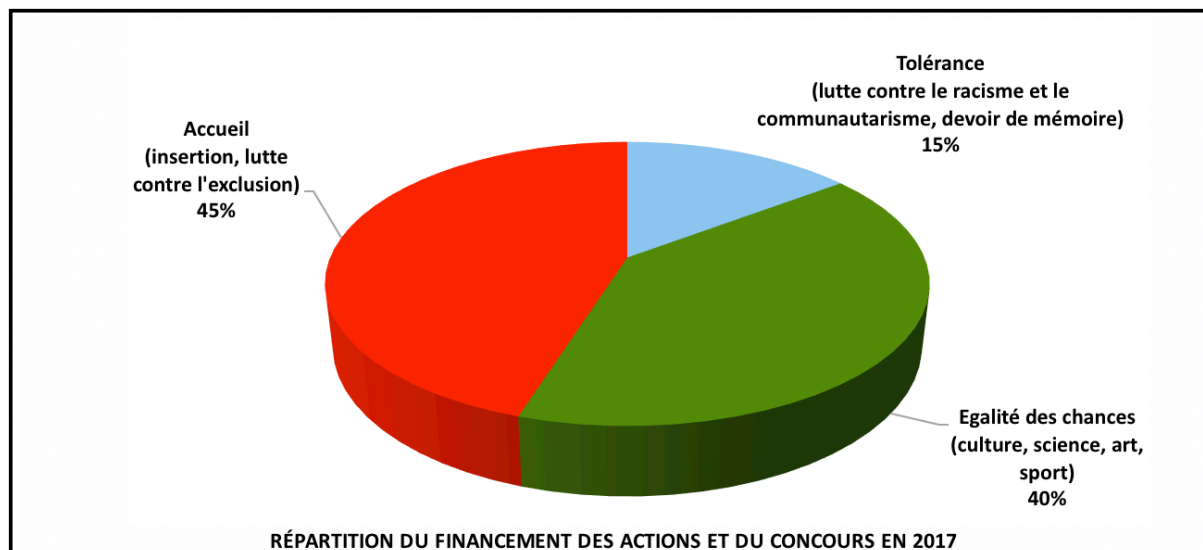
Les projets continuent de s'inscrire dans une réalisation à moyen terme, compte tenu de l'application du plan Vigipirate et des interprétations variables des différentes inspections. Les reports éventuels demandés et l'utilisation des reliquats d'une année sur l'autre donnent lieu à suivi et contrôle. Les évaluations transmises gagnent en précision.

Pour mener à bien ces projets la Fondation a bénéficié pour la première fois d'un volontaire en service civique pour dix mois à compter de septembre 2017. Sa titulaire, Amandine Simiand, a rendu compte des différentes rencontres auxquelles elle a participé. Elle a bénéficié d'une semaine de formation au droit des étrangers au GISTI et d'une formation aux gestes de secours. Elle a aussi travaillé sur la vidéo de présentation de la Fondation.

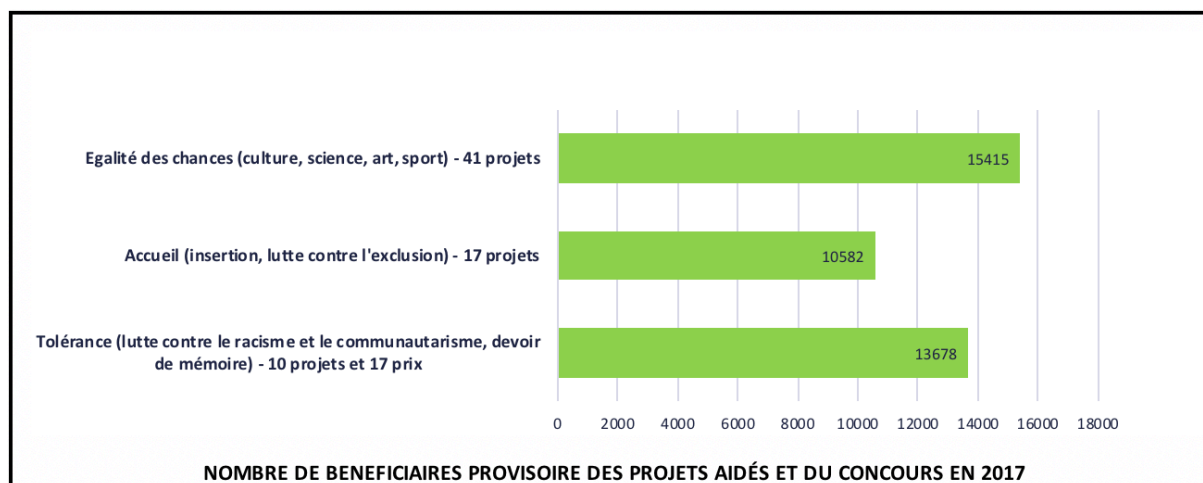


13 projets de séjours de découverte avaient une visée pédagogique, et 8 projets une visée mémorielle. Le partenariat mis en place avec le Camp de milles permettra ainsi à 293 enfants, élèves de 3^{ème} et de CM2 en REP+ en Essonne, d'y passer une journée en 2018.

La Convention triennale entre la Fondation pour l'éducation à la science « La Main à la Pâte », le Rectorat de l'académie de Paris, les Universités Pierre et Marie Curie, Paris Diderot, Paris Sorbonne, la mairie du 18^{ème}, la Ville de Paris et la Fondation Seligmann avec le Centre pilote la main à la pâte- Paris Goutte d'or, a été renouvelée pour 2017-2020.



L'adéquation des résultats des projets aidés au regard de leurs objectifs est mieux appréciée du fait que nous travaillons en confiance avec les 2/3 des établissements déjà connus ; seuls 1/3 sont de nouveaux porteurs.



51 projets ont été refusés, au vu du dossier ou après rencontres, car pas en adéquation avec les buts ou les moyens de la Fondation, ou ne dépendant pas du secteur géographique déterminé pour les actions 2017. **18 dossiers présentés ont été abandonnés** par leurs porteurs en 2017 (portés en annexe 3).

« L'opération dictionnaires »

Les remises de 3162 dictionnaires se sont déroulées lors de la remise des DELF (diplômes d'études en langue française) en présence soit de la vice-présidente de la fondation Mondane Colcombet, ou de la présidente d'honneur de la Ligue de droits de l'homme Françoise Dumont ou de la déléguée générale de la fondation.

À Paris : à la mairie du 20^{ème} pour les élèves du primaire ; pour plus de 800 élèves du secondaire dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne le 11 octobre 2017 en présence de Monsieur Gilles Pécout, recteur de l'académie de Paris, de Monsieur Thierry Lepaon délégué interministériel à la

langue française pour la cohésion sociale et de Monsieur Alain Seksig, directeur du CASNAV.

En Essonne, la cérémonie s'est tenue le 13 décembre 2017 au lycée Georges Brassens à Courcouronnes, devant plus de 300 élèves, en présence de Madame Josiane Chevalier, Préfète de l'Essonne, Madame Catherine Côme, Directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale de l'Essonne (DASEN), des chefs d'établissement et des professeurs.

En Seine-Saint-Denis, les remises ont été organisées par bassins géographiques et se sont déroulées du 12 au 21 décembre 2017, avec une dernière cérémonie reportée en janvier 2018 en présence de Monsieur Wassenberg, DASEN de Seine-Saint-Denis, du directeur du CASNAV, de Mesdames Catherine Albaric-Delpech et Sandrine Lair, inspectrices d'académie et directrices académique adjointes de la Seine-Saint-Denis, des différents chefs d'établissements, de nombreux professeurs et élèves ainsi que des familles, très impliquées et fières de la réussite de leurs enfants.

Près de 230 dictionnaires ont été remis aux associations aidées hébergeant des mineurs non accompagnés ou travaillant avec les jeunes Roms, d'autres ont été remis au Centre humanitaire de Paris Ivry qui accueille quatre classes.

Cette opération promeut l'accueil de l'étranger et encourage les processus d'intégration puisque l'apprentissage de la langue est le premier vecteur d'échanges et de partage.

Un millier de dictionnaires ont été financés par deux généreux donateurs.

Les rencontres

Les membres du Conseil d'animation ont été réunis sept fois, afin d'étudier les dossiers et d'apporter un avis éclairé au bureau et au Conseil d'administration. Ils ont participé avec la déléguée générale à une cinquantaine de rencontres, avec les porteurs de projets, rencontres « découverte » ou de bilan, inaugurations, vernissages, comités de pilotage, spectacles, permettant de vérifier l'adéquation de leurs objectifs et les évaluations fournies avec ceux de la fondation ainsi que leurs moyens et leurs modes de fonctionnement.

Des visites marquantes ont jalonné l'année 2017 : le Camp des Milles, le Mémorial de Rivesaltes avec une soirée hommage à Françoise Seligmann, une présentation au Musée d'Orsay d'un film réalisé avec des élèves d'une école maternelle, la participation à une cérémonie de naturalisation au sein du lycée professionnel Théodore Monod à Noisy-le-Sec, l'exposition Remember et projection des films « Frères d'armes » et « Maures pour la France » à Bobigny.

Le concours « Vivre ensemble contre le racisme » pour les collèges et lycées

Dans le cadre de son concours « Vivre ensemble contre le racisme », la fondation décerne, à la fin de chaque année scolaire, plusieurs prix d'un montant de 1 000 € récompensant la réalisation par des classes de collégiens, lycéens ou apprentis, seules ou avec les membres de la communauté éducative et les parents d'élèves, de projets traduisant leur désir du « vivre ensemble », leur refus du racisme et du communautarisme.

La diffusion de l'appel à projet a été assurée par les rectorats sur leurs sites, dans Après-demain, sur le site de la fondation, et par l'envoi de trois newsletters à nos abonnés comme aux établissements scolaires. Le site de la Fondation permet le téléchargement de la fiche de candidature, guidant le travail des enseignants.

Pour l'année scolaire 2016-2017, le jury présidé par Mme Mondane Colcombet, vice-présidente de la Fondation Seligmann, a reçu trente dossiers, a décerné, le 31 mai 2017, 17 prix à 6 projets portés par des établissements de Paris, 6 projets de l'Essonne et 5 projets en Seine-Saint-Denis. Ces projets sont, pour la plupart, menés dans un cadre pluridisciplinaire associant souvent

plusieurs classes ou niveaux, voire l'ensemble d'un établissement. Le jury a particulièrement remarqué et apprécié la créativité et la qualité de certaines productions audiovisuelles.

Le journal *Après-demain*

Le comité de rédaction d'*Après-demain* s'est réuni 9 fois au cours de l'année 2017.

Le Journal a participé à la « Semaine de la presse et des médias dans l'école » en adressant 900 numéros d'*Après-demain* à 857 établissements scolaires, à leur demande, répartis sur la France entière.

La Fondation a publié 4 numéros d'*Après-demain* en 2017 et 5 300 exemplaires ont été imprimés (5 800 en 2015, 6 200 en 2016).

- « Le pouvoir judiciaire », janvier, n°41NF
- « L'accès aux soins », avril, n°42NF
- « Les populismes », juillet, n°43NF
- « Les drogues : un débat interdit ? », octobre, n°44NF

Chaque numéro a présenté sous la rubrique « Exemple à suivre » un projet ou un porteur de projet remarqué par la Fondation, ainsi que « Les actions de la Fondation Seligmann », par ailleurs portées sur le site de la Fondation avec des liens avec les différents partenaires.

Après-demain en chiffres

Nombre d'abonnés au 31 décembre 2017 : 193 abonnements payants dont 184 abonnés facturés en 2017, et 510 abonnés gratuits dont 250 associations ou établissements scolaires aidés ou récompensés par la Fondation.

Le nombre d'abonnés continue de baisser en 2017, avec 16% d'abonnés de moins qu'en 2016. Seuls 6 nouveaux abonnements ont été souscrits en 2017 (contre 26 en 2016).

Une analyse succincte des abonnés payants au 31 décembre 2017 montre que 37% sont des particuliers, 32% des établissements d'enseignement secondaire ou supérieur, 15% des administrations ou des collectivités territoriales, et 13% des bibliothèques ou médiathèques.

Le nombre d'abonnés numériques (formules simple ou intégrale) représente 10% des abonnés.

51 commandes ont été passées sur le site, qu'il s'agisse de commandes de numéros individuels ou de réabonnements.

Diffusion CAIRN

Cairn.info est un portail internet lancé en 2005 qui met en ligne de très nombreuses revues et diffuse auprès de sa clientèle, largement institutionnelle, des bouquets d'abonnements. *Après-demain* a intégré plusieurs bouquets en janvier 2017, ce qui lui permet d'être diffusé largement auprès d'institutions, établissements publics et bibliothèques universitaires.

Nombre d'articles consultés en 2017 par cette diffusion :

- Bouquet Général **10 698** articles ;
- Bouquet Eco. Soc. Pol. **1 121** articles ;
- Bouquet Travail Social **427** articles ;
- Bouquet SHS (Sciences humaines et sociales) **6 563** articles.

Par contre, l'équipe de PERSEE qui permet la consultation et l'exploitation libre et gratuite de collections complètes de publications scientifiques en ligne, n'a pas considéré que le journal *Après-demain* constituait une priorité pour elle et a refusé sa prise en compte.

Après-demain n'est donc consultable gracieusement que sur le site de la Fondation Seligmann - rubrique *Après-demain*.

Le site de la Fondation Seligmann

On observe une nette baisse de fréquentation globale du site de 20% par rapport à 2016.

- 7 141 visites, dont seulement 15% ont duré plus de deux minutes ;
- 19 689 pages visitées ;
- 5 371 visiteurs.

Comme durant l'année précédente, les pics de fréquentation ont lieu au moment de la sortie du journal *Après-demain* et au moment des envois de *newsletters*.

Le fonctionnement de la Fondation Seligmann

Le Conseil d'administration a été réuni deux fois. Le Bureau s'est réuni six fois, ses membres étant en contact permanent.

L'administratrice de la Fondation a été en congé maladie depuis le 24 avril puis en congé maternité jusqu'en décembre. L'assistante a pris en charge avec compétence une partie des dossiers et la déléguée générale a assuré la gestion et l'administration.

À titre indicatif, la Fondation a reçu 740 courriers, et en a envoyé 439. Un total de 4514 courriels a été reçu et 2615 ont été envoyés. 6 newsletters ont été envoyées pour un total de 12 392 envois à plus de 2000 abonnés.

Les comptes sont confiés, comme les années précédentes, à M. Philippe de Reviers, expert - comptable du cabinet Audit CPA, qui délègue sur place une fois par mois une comptable. Ce cabinet assure aussi la gestion des paies et des charges sociales.

Le Commissariat aux comptes a été assuré pour la dernière année de sa mission par M. René Kérel.

Perspectives 2018

À son retour de congé maternité en janvier 2018, l'administratrice de la Fondation a souhaité un congé parental à 80% sur six mois, avec 20% en télétravail pour le secrétariat de rédaction d'*Après-demain* que le bureau lui a accordé. Fin février, elle a demandé à bénéficier d'une rupture conventionnelle que le bureau a acceptée, et qui a été validée par l'administration. Elle a quitté la Fondation le 5 mars 2018. Une recherche de remplaçante à mi-temps est en cours.

Les partenariats avec le musée du Louvre, le musée d'Orsay et la Camp des milles sont à développer.